



PROMÉTERRE

Le directeur fait ses premiers adieux

Karine Etter

Luc Thomas s'est exprimé pour la dernière fois en tant que directeur face aux délégués de Prométerre. Après vingt-deux ans à la tête de la Chambre d'agriculture vaudoise, il passera le flambeau à la fin de l'année.

Avec émotion, les délégués de Prométerre ont vécu un avant-goût du futur départ de leur directeur. Luc Thomas s'adressait pour la dernière fois en tant que patron de la Chambre d'agriculture vaudoise dans le cadre de l'assemblée générale, jeudi 1^{er} juin à Suchy. Près de 150 membres et invités lui ont fait honneur et réservé une ovation, debout, au terme de son discours.

A la direction de Prométerre depuis vingt-deux ans, Luc Thomas partira à la retraite à la fin de l'année, tout en restant à la disposition de la personne qui lui succédera encore quelques mois en 2024. Celle-ci n'est pas officiellement désignée, «mais le processus de nomination va bon train», a relevé le président de Prométerre Claude Baehler.

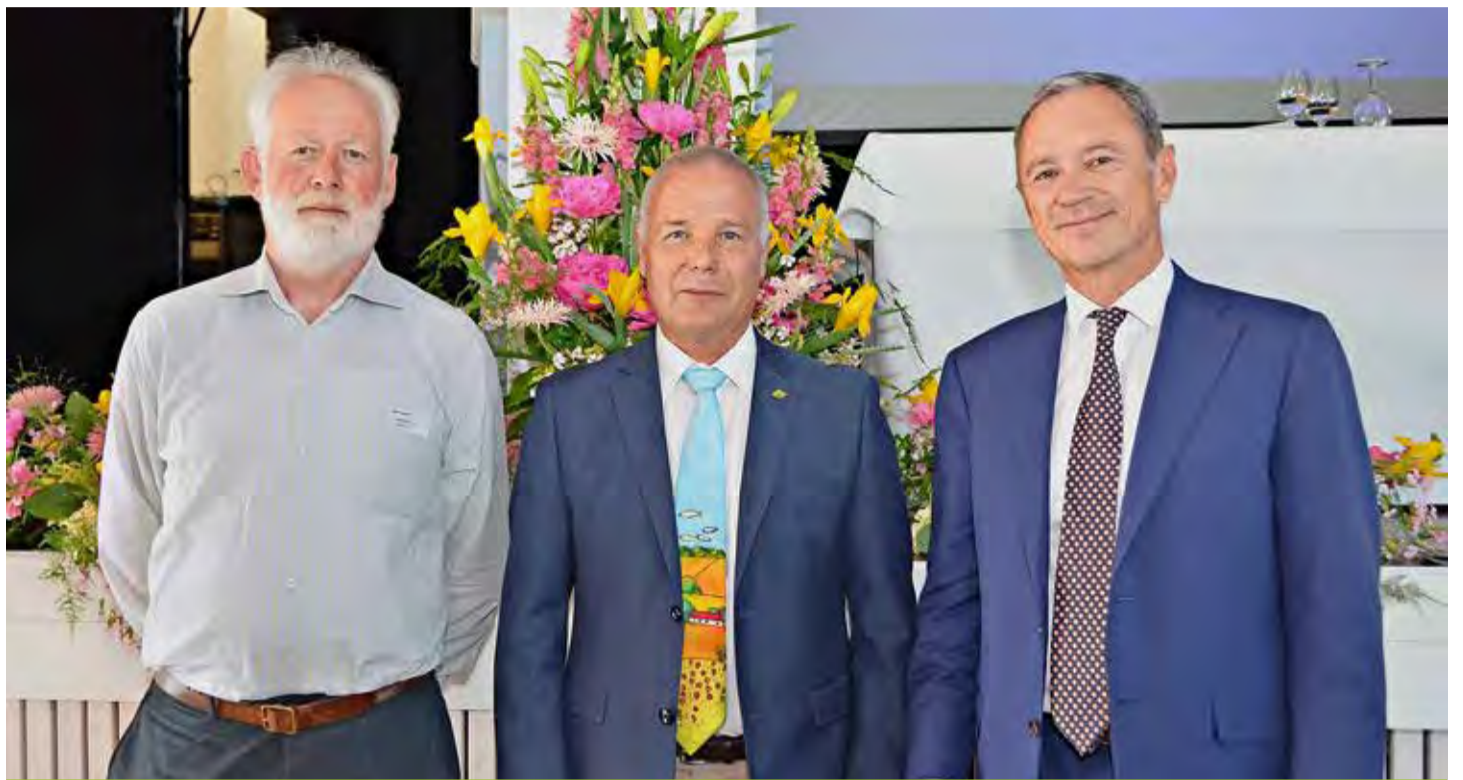
Pour l'heure, le directeur va continuer de s'engager à défendre les intérêts de la profession. Un travail qu'il avoue être parfois un peu ingrat, mais totalement indispensable et lui tenant à cœur. Les défis ne manquent pas. Celui du changement climatique, d'abord. Avec à la clé la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). «L'agriculture doit apporter sa pierre à l'édifice mais dans une mesure qui tienne compte de ses spécificités», a relevé le directeur. Le

Gouvernement exige pour l'ensemble de l'agriculture suisse une réduction de 40%. «De notre point de vue, c'est trop ambitieux.» Luc Thomas a critiqué la position du Conseil fédéral faisant de l'élevage un bouc émissaire de sa stratégie climatique. Un programme pire que le mal, qui repose sur l'illusion qu'en diminuant l'offre agricole indigène et en proposant de la viande suisse hors de prix, les comportements des consommateurs changeront et s'orienteront vers des aliments à base végétale. Mais sans une limitation drastique des importations de viande ainsi que des restrictions au tourisme d'achat, soit des mesures relevant de l'utopie politique, les habitudes d'achat se porteront naturellement sur des produits carnés d'origine étrangère.

Une aberration du fait que la Suisse est un pays essentiellement herbager et que plus de 60% de la surface agricole ne peut pas être valorisée autrement que par du bétail, a rappelé le directeur.

Il a salué la démarche pionnière de Prométerre pour développer une méthodologie conforme aux normes du GIEC permettant aux exploitations agricoles d'établir un bilan carbone de leurs activités. Celui-ci tient compte des émissions mais aussi du stockage dans les sols. D'autre part, Prométerre s'est engagé activement dans l'élaboration du volet agricole du Plan climat vaudois.

Luc Thomas a évoqué un autre combat à mener: défendre l'usage nourricier des terres agricoles contre les velléités d'en affecter une part croissante à la biodiversité. L'initiative biodiversité et le contre-projet indirect du Conseil fédéral, en débat au Parlement, vont trop loin et font peser de lourdes menaces sur l'approvisionnement



Eric Hämmerli, membre sortant après douze ans au comité de Prométerre, le président Claude Baehler, reconduit dans sa fonction jusqu'en 2025, et le directeur Luc Thomas, qui prendra sa retraite le 31 décembre prochain (de gauche à droite).

K. ETTER

alimentaire indigène. Le Gouvernement projette de consacrer 30% du territoire suisse à la biodiversité, «ce qui reviendrait à soustraire 150 000 ha supplémentaires à la production agricole, soit l'équivalent d'une fois et demie la surface agricole de notre canton», dénonce le directeur de Prométerre, en soulignant que «la sécurité alimentaire a au moins autant d'importance que la biodiversité.»

Ambassadeurs de terrain

Le président Claude Baehler a quant à lui insisté sur la nécessité impérieuse de multiplier la communication auprès du grand public. «L'agriculture doit se faire entendre dans toutes les couches de la société, car seule une bonne compréhension

des enjeux de notre métier peut nous laisser espérer une meilleure reconnaissance des multiples services fournis par l'agriculture.»

Pour ce faire, Prométerre dispose d'une nouvelle filiale baptisée «Campagnes» (lire l'encadré Repères). Cette unité dédiée à la communication a pris en charge de former des «ambassadeurs», qui serviront de relais. Une vingtaine d'exploitants se sont intéressés à endosser ce rôle de «communicant de terrain».

Pour Luc Thomas, l'intensification du travail de communication entamé ces dernières années porte déjà ses fruits, preuve en sont les résultats des dernières votations. Mais ce capital sympathie, il est primordial de l'entretenir. Et Prométerre a décidé de s'en donner les moyens.

Repères

Comité Après trois mandats et douze ans d'activité au comité de Prométerre en tant que représentant de la région Centre, Eric Hämmerli, de Cheseaux-sur-Lausanne, a passé la main. Son siège est repris par Dominique Longchamp, maître agriculteur à Assens-Malupalud. Le nouvel élu, marié et père de deux enfants, exploite un domaine de 50 hectares avec des grandes cultures et des taureaux d'engraissement. L'assemblée a réélu six autres membres prêts à s'engager pour un nouveau mandat: Christophe Longchamp (vice-président; secteur Viande), Sébastien Pasche (région Broye), Cosette Grin-Pinard (Formation professionnelle), Frédéric Blanc (Vigne et vin) et Pascal Savary (Grandes cultures). Et la 6^e personne n'est autre que le président Claude Baehler, reconduit pour un demi-mandat, jusqu'à l'assemblée générale de 2025, ceci pour échelonner les changements à la direction d'abord, puis à la présidence. En outre, depuis le début de la nouvelle législature 2022-2027 du Parlement vaudois, Laurence Cretegnny, de Bussy-Chardonney, préside le Groupe agricole du Grand Conseil et siège «de droit» au comité de Prométerre.

Finances Prométerre boucle l'exercice 2022 sur une perte de 7200 fr., après une nouvelle dotation aux provisions de 180 000 francs. L'association a dû prélever 240 000 fr. dans les provisions existantes pour financer la campagne de votation contre l'initiative sur l'élevage intensif (207 000 fr.) ainsi que la plateforme de communication Agriculture-durable.ch (33 000 fr.). Le total des produits et prestations atteint presque 7 millions de francs. A noter que Prométerre verse 415 000 fr. de cotisations annuelles à l'Union suisse des paysans (USP) sur les 972 000 fr. de cotisations qu'elle-même encaisse de ses organisations membres, dont 850 000 fr. proviennent de la Fédération rurale vaudoise (FRV). Le petit déficit 2022 n'ébranle pas la bonne santé financière de Prométerre qui dispose de 5,8 millions de francs de fonds propres, ce qui représente 71% du bilan. Philippe Christen, responsable des finances, a annoncé un budget 2023 à l'équilibre, avec un bénéfice projeté de 1395 francs.

Communication Prométerre s'est dotée d'une nouvelle filiale autonome. Baptisée «Campagnes», elle est dédiée à la communication interne et externe de l'association. Son responsable Alexandre Truffer travaille avec une équipe de quatre personnes. Cette entité pourra également assurer des mandats de communication pour des entreprises liées au monde agricole.

Fédération rurale vaudoise Mauvaise année financière pour la FRV en 2022: elle accuse une perte nette de 5,646 millions sur ses placements (-12,6%). Heureusement, elle avait pu réaliser des réserves lors des trois exercices précédents avec des performances de +13% en 2019, +4% en 2020 et +15% en 2021. En prélevant 6,373 millions dans les réserves, le résultat net de l'exercice 2022 est équilibré à zéro. La FRV a acheté La Halle, à Lausanne, en PPE pour 1,8 million de francs, afin d'y faire des transformations et offrir un espace de travail moderne et fonctionnel au service traiteur Terre vaudoise, qui rencontre un franc succès. Au budget 2023, il est prévu que la FRV paie désormais une cotisation de 1,3 million à Prométerre, notamment pour financer la filiale «Campagnes».

KE

Le loup va pourrir l'été des éleveurs vaudois

Le dernier discours pour le directeur, le premier pour la ministre face aux délégués de Prométerre. Valérie Dittli, conseillère d'Etat en charge de l'agriculture vaudoise, est montée à la tribune pour rappeler combien le secteur primaire joue un rôle essentiel dans l'économie du pays et du canton. Le remodelage des départements du Conseil d'Etat pour la législature 2022-2027, faisant passer l'agriculture de l'économie aux finances, n'a pas changé la volonté des autorités politiques de soutenir la production agroalimentaire vaudoise. Valérie Dittli l'a confirmé en soulignant que «l'agriculture est devenue l'une des principales politiques publiques» de son dicastère, «ce qui la met mieux au centre des préoccupations».

Doté de 28 millions de francs d'investissements, le volet agricole du Plan climat vaudois vise à soutenir des mesures dont les agriculteurs ont concrètement besoin pour s'adapter au changement cli-



Pour la ministre Valérie Dittli, il y a une barrière à ne pas franchir: le rapprochement du loup envers les humains.

K. ETTER

matique. Ainsi, 85% du montant alloué par le Canton sera attribué directement aux exploitations agricoles. L'Etat et Prométerre ont travaillé de concert pour simplifier les procédures et ainsi permettre une mise en œuvre rapide.

La ministre n'a cependant pas communiqué que des bonnes nouvelles. De manière diplomatique, elle a annoncé

«un été compliqué» pour les éleveurs qui estiment des bêtes sur les alpages. Ces derniers ne se font pas d'illusions: le loup va leur pourrir la vie. Ils sont anxieux, en rage, et plusieurs sont intervenus face à la ministre pour exprimer leur ras-le-bol. «La seule solution, c'est la carabine!», s'est exclamé un agriculteur. Le président de Prométerre Claude Baehler a

calmé le jeu, rappelant que la législation va évoluer, qu'elle permettra des tirs de régulation.

En attendant les nouvelles dispositions fédérales, le Canton de Vaud va renforcer les actions de prévention et la prise en charge des dommages causés aux animaux de rente. «Mais je suis consciente que ces mesures ne permettront pas forcément de répondre aux attentes de chacun», a concédé la conseillère d'Etat.

La saison d'estivage 2023 sera une période transitoire en matière de gestion du loup en attendant la révision de la Loi fédérale sur la chasse dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2024. Valérie Dittli et ses services vont s'engager pour que Berne «entende la voix vaudoise», en raison du caractère exceptionnel de la situation: des attaques perpétrées majoritairement sur des bovins et la proximité sur le même territoire des meutes, des troupeaux et des activités touristiques.

KE